48e ANNEE. — N° 1. *Publication mensuelle.* JANVIER 1954.

Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIETE ROYALE — FONDE EN 1906
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : R. Mayné, bd Maurice Lemonnier, 52a, Bruxelles. Tél. : 12.81.45.
TRESORERIE : Fernand Stock, rue de la Victoire, 219, Tél. : 37.37.88.
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12. Cercle Pégase, Bruxelles.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Assemblée mensuelle du lundi 4 janvier 1954, à 20 h. 30'.

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 4 JANVIER 1954, à *20 h. 30' précises*, au local : « *PIEDBŒUF-BOURSE* », rue du Marché-aux-Poulets, 35, Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée mensuelle du lundi 7 décembre 1953 ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Visites documentaires ;
4. Voyage en Fagnes (inscriptions) ;
5. Elections ;
6. Divers ;
7. « Vie Pégase 1953 », présentée en projections lumineuses par MM. R. Caby et P. Martens.

Le Comité se réunira au local, *Piedbœuf-Bourse*, 35, rue du Marché-aux-Poulets, à Bruxelles, le jeudi 7 janvier 1954, à 20 h. 30'.

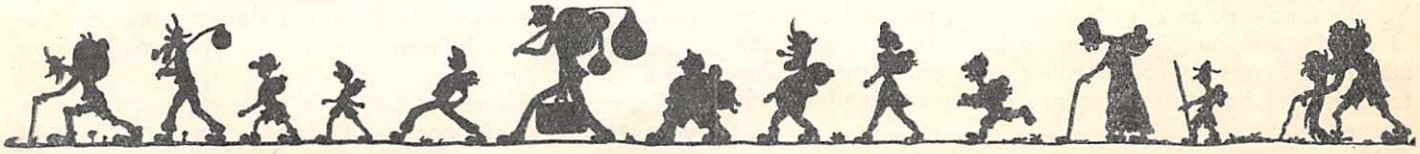

Excursions pédestres dominicales.

Dimanche 10 janvier 1954. — « *La Vallée du Hain* ». Réunion pédestre à 9 h. 15' place Rouppe. Départ en tram à 9 h. 30' précises.

Rendez-vous cycliste : entrée du Bois à 9 h. précises. Joli-Bois, Plume au Pêcheur, Bois du Foriest, Haute Noucelles, Wauthier-Braine (pique-nique) ; Bruyère, Ermite, Waterloo. 13 kms. Pilote : M. R. Jacobs.

Dimanche 17 janvier 1954. — « Au beau pays de Sainte Renelde ». — Réunion place Rouppe à 9 h. Départ à 9 h. 15' en tram pour Elbeek, Chapelle-Saint-Laurent, Bois de Stehoux, Mussain, Saintes, (pique-nique à la grand'route) ; Chapelle-Sainte-Renelde, Ruisseau de Froye, Try de Froye, Chapelle et Arbre de Landas, Château d'Hondzocht, Hal. 17 kms. Pilote : M. A. Reynaerts.

Dimanche 24 janvier 1954. — Promenade « A ». — Réunion terminus du tram 9, avenue du Silence à 9 h. 15'. Départ à 9 h. 30', D'Wersbosch, Meigemheide, Elsenheide, Tourneppe, Kapittel, (pique-nique) ; Lowenboschbeek, Culot, Ermite, Chapelle N.-D. de la Rose, Rhodes-St-Genèse. 16 kms. Pilote : M. P. Martens.

Promenade «B ». — La Belle Vallée de la Lasne ». — Réunion place Rouppe à 9 h. 30'. Départ en tram à 9 h. 48' pour Maransart, Abbaye d'Aywiers, Bois de Couture Saint Germain, Chapelle-Saint-Lambert, (pique-nique) ; Ferme de Fauquemont, Rixensart, Château de Mérode, Rosières, Overyssche. 20 kms. Pilote : M. Bernaerts.

Dimanche 31 janvier 1954. — « A la recherche d'une bonne Kriek ». — Départ à 10 h., avenue du Silence, terminus du tram 9, Linkebeek, Beersel, (pique-nique, *In de Drie Fonteintjes) ;* Vallée de la Senne, Droogenbosch. 15 kms. Pilote : M. R. Jacobs.

ÉCHOS

CARNET NOIR. — La mère de Robert Porta n'est plus . . .

Celle que tous nous appelions affectueusement Mamy nous a quittés pour toujours.

Pendant des années, elle a accueilli le Comité chez elle, assurant ainsi à nos séances une atmosphère d'intimité et de bon ton, qui ont été pour beaucoup dans la bonne marche du Cercle.

Quand il s'est agi de créer un groupe de jeunes, dont tout le monde comprenait la nécessité, elle a mis spontanément à notre disposition les sous-sols de sa maison. Ce fut la Cave, chère à tant de membres.

Pégase lui doit beaucoup. Elle a rendu possible le magnifique travail de son fils au secrétariat.

A Robert Porta et à nos amis Habran, nous présentons nos très vives condoléances. Nous garderons de Mamy un souvenir impérissable.

CARNET ROSE. — Nous sommes heureux d'apprendre que la famille Desruelles s'agrandit, en effet un gros garçon répondant au nom de Robert est venu au monde le 3 décembre dernier. Toutes nos félicitations aux parents et bonne chance dans la vie au gamin.

SALON DU CYCLE ET DE L'AUTO. — Le Salon du Cycle et de l'Auto ouvrira ses portes le 16 janvier 1954. Comme chaque année la F. B. C. y aura son stand ; « Pégase » également y sera représenté, il distribuera des bulletins, imprimés et autres circulaires de propagande.

Nous espérons que vous rendrez visite aux personnes dévouées qui se tiennent à la disposition de tous. Vous y serez les bienvenus.

PERCEPTION DES COTISATIONS. — Nous prions instamment nos membres de bien vouloir verser le montant de leur cotisation pour 1954, soit au Trésorier à l'assemblée mensuelle, soit au compte chèque postal n° 147.212, Cercle Pégase, Bruxelles. Cotisations : Membre adhérent : 50 frs ; Membre donateur : 100 frs ; A. S. B. L. : 50 frs.

Les cotisations suivantes peuvent également être versées à la trésorerie du cercle : *Fédération Belge du Cyclotourisme :* Affiliation : 20 frs ; Affiliation et abonnement à la revue « Cyclotouring » : 80 frs ; — *Auberge de la Jeunesse.* Pour les plus de 20 ans : 35 frs ; pour les moins de 20 ans : 20 frs. Droit d'entrée : 20 frs.

LA BICYCLETTE

... La vraie bicyclette doit peser au moins trente kilos et ne conserver que quelques traces de vernis. Et puis, pour commencer par le commencement, la vraie bicyclette ne doit avoir qu'une seule pédale. De l'autre pédale, il ne doit subsister que le moignon, lequel, poli par la semelle du soulier, brille comme un soleil et constitue le seul point brillant de l'organisme.

Le guidon, dépourvu de poignées, ne doit pas être stupidement perpendiculaire au plan de la roue, mais déporté vers la droite ou vers la gauche d'au moins 12°. La vraie bicyclette n'a pas de pare-boue postérieur ; elle n'a que l'antérieur au bout duquel doit se balancer un bon morceau de pneu d'auto de caoutchouc, rouge de préférence, pour parer les éclaboussures.

Elle peut avoir aussi le pare-boue postérieur si vraiment le cycliste ne peut accepter de voir son dos se couvrir de boue quand il pleut. Dans ce cas toutefois, le pare-boue doit être considérablement fendu, afin de permettre au cycliste de freiner à l'américaine, c'est-à-dire en bloquant la roue postérieure avec son arrière-train.

La vraie bicyclette n'a pas de frein et ses pneus doivent être éventrés convenablement, puis rapiécés avec des morceaux de vieux caoutchouc, de façon à créer dans le tube pneumatique ces excroissances qui permettent aux roues d'assumer un mouvement sautillant plein d'esprit. Alors, la bicyclette rentre véritablement dans le paysage . . . .

(Extrait de « *Don Camillo et ses Ouailles* », par Giovanni Guareschi.

Imp. Reynaert-Van Deun, rue Froebel, 9, Brux. Tél. 12 78 05.

Objectif : LE NOIR FLOHAY (Fôret Fantastique.)

Départ dimanche matin en autocar aux heures suivantes :

Hôtel de la Providence : Bruxelles-Midi	=	6 H. I5'
Carrefour Brd. et rue de la Loi	=	6 H. 25'
Rond point de la rue de la Loi	=	6 H. 30'
Place Meiser	=	6 H. 35'
Eglise d' Evere	=	6 H. 40'
Woluwé: Chée de Louvain	=	6 H. 50'

Liège- Verviers- Jalhay- Bllecroix- (I0 H.), les bons marcheurs quittent le car qui continue vers la Baraque Michel- Malmédy- (Pique-nique) Waismes- Barrage de la Warche- (promenade aux ruines de Reinardstein- une heure aller-retour) Robertville- Sourbroudt- (les marcheurs réembarquent) Bruxelles.-

Itinéraire pour les Fagnards- : Belle-Croix- Peterhaus (Ruines) Croix Mockel- Fontaine au pas- Fossé Bovy- Fôret Fantastique- Geitsbusch- Cléfay- Drello- Oneux- Harth- Bosfagne- Sourbroudt- (I5 Km.)
La promenade peut facilement être réduite pour ceux qui le désirent Les participants sont priés de se munir de vivres avec boissons, employer de bonnes chaussures et prévoir des bas de rechanges-.

Les insciptions seront clôturées le 7 février et ne seront valables qu' accompagnées des arrhes à remettre ou à verser à : Richard De Bock- 20, Av. D' Uccle- Forest- CCP. 8I.84.26.- avant cette date- Le prix est fixé à : Frs. I30.-

HEURES PREVUES.-

Belle-Croix-	I0 H. (quitter la route au Km. I0,8)		
Peterhaus (ruines)	I0 H.5'		
Croix-Mockel-	I0 H.¼		
Fontaine au pas-	I0 H.½		
Fossé Bovy-	I0 H.45'	2 Km.	
Noir- Flohay-	II H.	4 Km.	
Geitz- Busch-	II H.½	6 Km.	
Cléfay-	I2 H.	7 Km.	
Traversée de la Helle	I H.	5 P.N.)	
Drello-	I3 H.45'	9 Km.	
Oneux-	I4 H.½	I0 Km.	
La Roer-	I5 H.I0'		
Harth (Pont)	I5 H.½	I4 Km.½	4 Kmm de route.-
Bosfagne			
Sourbroudt-	I6 à I7 H.	I6 Km.½	

PRIX DES CARS.-

Car de 30 pers.	3500 FRS.	Taxe comprise, mais plus le pourboire des chauffeurs, soit Frs. I0 par personne pour les cars de I7 et I3 pers.
Car de I7 pers.	2800 Frs.	
Car de I3 Pers.	2450 Frs.	
Cars de 30 et I7 pers.	5600 Frs.	
Cars de 30 et I3 pers.	5250 Frs.	
Cars 30, I7, et I3 pers.	7000 Frs.	

	2X	DE BOCK	20. av. d'Vecle.	Forest
payés	2X	BARBIAUX	14. r. Pr. Bancq.	Rd. Point loi
payés	1X	LEVAQUE	r. Froissart	Rd. Pointoloi
cch. payé	1X	DELMELLE	34, r. Franz Meyay	Midi
payés	3	MANSY	Crainhem - r. av. R. Arbre	Woluwe
payés	2	PROUVIER	Crainhem.	Woluwe
payés	2X	DE RAEVE	Fram 97	Rd. Pointoloi
cch. payé	2X	PLAS	16. r. de Hal	Forest.
payés	3X	MIEROP	rue Stevin	Rd. Pointoloi
payés	1X	ANDRIANE		Rd Point
payés	2X	REYNAERTS GILLES	Stoekel r. 2. Jasmin 296.	Rd. Pt
cch. payé	1X	REYNAERTS SOUWEINE	r. des Bois	Rd. Pointoloi
cch. payé	2X	Dozinel Jos.	162, r. Georges Moreau Anderl.	Midi
cch. payé	1X	Godeau G.	24, r. des Citoyens Anderlecht.	Midi
payé	1X	Sloiest Toto	Schaerbeek	fl. Meuser
cch. payé	1X	Vangyte Henri	bd. Gr. Bockstael 363 - Zocher - ~~Midi~~	Rd. G
cch. payé	1X	Renoir Georges	119, av. Bupectiaux - St. Gilles	Midi.